

# PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

## PROCÉDURE POUR LES MINEURS :

- Présence OBLIGATOIRE de l'intéressé au moment du dépôt du dossier pour prise d'empreinte et signature à partir de 6 ans
- Présence obligatoire de la personne détentrice de l'autorité parentale pour signature du dossier
- Joindre 2 photos d'identité, en couleur, de face, tête nue, sans lunettes, sur fond clair neutre ou uni, (le visage doit occuper 70 à 80 % de la photo et mesurer entre 32 et 36mm)
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation complète ou carte d'identité sécurisée
- Jugement complet de divorce ou copie de la décision de justice attestant la qualité de tuteur ou tutrice
- Livret de famille du ou des parents
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (avis imposition, taxe habitation, facture électricité, téléphone, eau, assainissement, quittance de loyer, contrat de location, assurance logement, attestation carte vitale, carte mutuelle, document ANPE, titre allocations familiales, relevé identité bancaire).

Si le mineur est hébergé, joindre une attestation d'hébergement avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité de l'hébergeur

- Document prouvant la nationalité française
- Tout document portant une photo d'identité même périmé
- Timbre fiscal de 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans (ou 45€ si la mairie est équipée d'un appareil photo)
- Timbre fiscal de 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans (ou 20€ si la mairie est équipée d'un appareil photo)

Dans le cadre d'un renouvellement :

- passeport périmé à remplacer
- déclaration de vol (à faire auprès de la Gendarmerie ou de la Police Nationale)
- déclaration de perte (à faire auprès de la Mairie, lors du dépôt de dossier de demande de renouvellement).

## PROCÉDURE POUR LES MAJEURS :

- Présence OBLIGATOIRE de l'intéressé au moment du dépôt du dossier pour prise d'empreinte et signature
- Joindre 2 photos d'identité, en couleur, de face, tête nue, sans lunettes, sur fond clair neutre ou uni, (le visage doit occuper 70 à 80 % de la photo et mesurer entre 32 et 36mm)
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation complète ou carte d'identité sécurisée
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (avis imposition, taxe habitation, facture électricité, téléphone, eau, assainissement, quittance de loyer, contrat de location, assurance logement, attestation carte vitale, carte mutuelle, document ANPE, titre allocations familiales, relevé identité bancaire).

Si vous êtes hébergé, joindre une attestation d'hébergement avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité de cette personne.

- Document prouvant la nationalité française
- Tout document portant une photo d'identité même périmé
- Timbre fiscal de 86 € pour les majeurs (ou 89€ si la mairie est équipée d'un appareil photo)

## DANS LE CADRE D'UN RENOUVELLEMENT, VEUILLEZ PRÉSENTER :

- Le passeport périmé à remplacer
- La déclaration de vol (à faire auprès de la Gendarmerie ou de la Police Nationale)
- La déclaration de perte (à faire auprès de la Mairie, lors du dépôt de dossier de demande de renouvellement).